

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, l'honorable Mitchell Sharp, et le Ministre des Affaires étrangères de Belgique, l'honorable Pierre Harmel, ainsi que le Ministre de la Politique et de la Programmation scientifiques de Belgique, l'honorable Théo Lefèvre, ont signé aujourd'hui un accord de coopération scientifique, industrielle et technologique entre les secteurs public et privé et les communautés universitaires des deux pays.

Cet accord est l'aboutissement d'une série de contacts qui se sont établis entre les deux pays sur le plan scientifique, notamment la visite au Canada en février 1970 d'une mission belge conduite par M. le Ministre Lefèvre et la visite en Belgique, en juin de la même année, d'une délégation canadienne conduite par M. A. G. Kniewasser, Premier Sous-ministre adjoint au Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada. Il souligne la volonté des deux pays de coopérer pleinement dans tous les secteurs de la science et de la technologie, notamment en ce qui concerne leurs applications dans l'industrie. Cette collaboration doit s'exercer par le moyen de visites, d'échanges, de conférences, de symposiums, et d'entreprises communes.

Une commission mixte doit être créée aux termes de l'accord pour aider à l'exécution des programmes envisagés. Elle se réunira une fois par an, tour à tour au Canada et en Belgique.

Cet accord est un indice du resserrement des liens qui unissent les deux pays.